

Traitement de l'évolution de la SEP : médicament original ou générique ?

mercredi 17 avril 2024

[Articles spécialisés](#)

En 2021, des thérapies génériques modifiant la maladie ont été introduites en Suisse pour le traitement de la sclérose en plaques. Les premiers exemples sont le fingolimod-générique du médicament original Gilenya® et le teriflunomide-générique du médicament original Aubagio®.

Au cours des prochaines années, d'autres génériques d'autres médicaments contre la sclérose en plaques devraient également arriver sur le marché suisse. Depuis le 1er janvier 2024, les assuré-e-s paieront une quote-part de 40% s'ils optent pour des préparations originales sur ordonnance alors qu'une alternative générique serait disponible. Cela représente une charge financière supplémentaire pour les personnes atteintes de SEP. Pour de nombreuses personnes atteintes, la question se pose maintenant de savoir si le passage à un générique peut se faire sans problème.

Même substance active

Un générique contient le même principe actif que la préparation originale. Il peut certes y avoir de légères différences dans la quantité de principe actif et des adjuvants par rapport à la préparation originale, mais les études pharmacologiques montrent que la bioéquivalence* entre les préparations originales et les génériques est garantie. Le Conseil médico-scientifique (CMS) de la Société suisse de la sclérose en plaques part donc du principe que l'efficacité et la tolérance des génériques ne diffèrent pas sensiblement de celles des préparations originales. Le passage de la préparation originale à la préparation générique est donc possible dans la grande majorité des cas. Pour les personnes atteintes stables depuis de nombreuses années et ne présentant pas d'effets secondaires sous la préparation originale, il s'agit toutefois d'une décision individuelle qui est prise en collaboration avec l'équipe de neurologues.

Surveillance pendant le changement

Durant la phase de transition vers un générique bioéquivalent, le CMS recommande un suivi adéquat du traitement et de la sécurité afin de s'assurer qu'aucune nouvelle modification des tests biologiques ou effet secondaire ne survienne. De même, une IRM cérébrale de référence peut être envisagée pour faire le point sur la situation.

Pour les produits de co-marketing, qui représentent la même pilule dans un emballage différent, il ne devrait pas y avoir de différences biologiques entre le générique

et le produit original. Une liste de produits de co-marketing est disponible sur le site Internet de SwissMedic sous [«Listes et tableaux»](#).

*Bioéquivalence : elle définit la quantité de substance active qui passe d'un médicament dans le sang.

[Conseil médico-scientifique de la Société suisse de la sclérose en plaques](#)

Société suisse de la sclérose en plaques, rue du Simplon 3, 1006 Lausanne

Tél. 021 614 80 80 | info@sclerose-en-plaques.ch | www.sclerose-en-plaques.ch